

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 avril 2010

ENGAGEMENT NATIONAL POUR L'ENVIRONNEMENT - (n° 2449)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 221

présenté par
M. Grouard et M. Pancher

ARTICLE 22 TER

À la dernière phrase de l'alinéa 2, substituer au mot :

« Elle »,

les mots :

« La délibération ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.